

**Sujet traité lors de l'atelier :**  
**DOIT ON REGLEMENTER L'AIDE**  
**MEDICAL D'ETAT (A.M.E)**

Le grand  
**débat national**

MERCREDI 13 MARS 2019 / SALLE DE BAL

Fourmies  
comprendre et agir

**Nos propositions :**

L'A.M.E représente un coût énorme pour l'état français, plusieurs centaines de millions d'euros :

Nous proposons :

1- Les soins **urgents** doivent être pris en charge pour tous

2- La personne, quel que soit sa nationalité, sa situation, son origine, sa couleur, sa religion et qui arrive en France se sachant malade dans son pays d'origine doit payer ses soins à l'État français. Faisons comme aux Etats-Unis, au Canada ou ailleurs, c'est à dire prendre à l'arrivée à l'hôpital son passeport et sa carte bancaire. A sa sortie et après règlement elle récupère les documents cités ci-dessus.

3- Suppression du « tourisme médical ».

4- Instauration de la carte vitale digitale électronique, comme les passeports qui supprimera toutes les fraudes.

Cette opération aura un coût élevé au départ mais sera vite amortie les années suivantes.

**Numéro de table : 12**

**Nombre de personnes participantes à ce compte rendu : 1**